

ASSOCIATION TAWEF

15 17, avenue Jean Moulin 75014 PARIS

SIRET 820 723 450 00012

☎ 07 83 19 69 52

email: contact@tawef.fr

DOSSIER D'ADHÉSION TAWEF 2022-2023

A RENVoyer à David Rimberty
5 rue des Cygnes 74940 Annecy

DOSSIER D'ADHÉSION / INSCRIPTION

- * Le dossier d'adhésion complété et signé ;
- * Un certificat médical de non contre indication à la pratique des arts martiaux (activité adaptée) ;
- * Le règlement selon la formule choisie (chèque établi à l'ordre de l'association TAWEF) ;
- * Le dossier d'adhésion à la fédération "Sports Pour Tous" complété et signé ;

COTISATION ANNUELLE

Les tarifs se composent de :

- * L'adhésion aux séances choisies (cf ci-dessous)
- * La licence "sport pour tous" : 25 € pour les activités arts martiaux, 7€50 pour les programmes santé

Cours réguliers (pour « remise en sport » et pour toute inscription en cours d'année, calcul au prorata):

Désignation activités	Horaires	Tarif
Séance arts martiaux seniors	Vendredi de 09h30 à 10h30	125,00 € (incluant les 25€ de licence)
Programme Santé 3 mois	Mercredi de 9h à 10h30	60,00 € (incluant les 7,50€ de licence)

Séances hors vacances scolaires & jours fériés

Lieu :

Espace sportif Maindron - 6 Bis rue Hippolyte Maindron - 75014 paris
Exceptionnellement et pour raison de travaux, les cours auront lieu à partir du 01/10 jusqu'au 31/12, à l'Annexe de la Mairie
Au 14 Rue Pierre Castagnou,

NB : Il est demandé aux participants des séances "Seniors" de se rapprocher de notre partenaire "Club Senior" de Florimont pour s'acquitter de la cotisation annuelle de 5€.

ADHÉSION

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

A :

Signature :

Le :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Horaires des cours :

Il est conseillé d'arriver 5 min avant l'horaire de début du cours afin d'avoir le temps de se mettre en tenue et d'éviter l'interruption du cours.

Hygiène et sécurité :

Pour des raisons de sécurité, il est demandé, lors de la participation au cours, de retirer bijoux, montres ou tout autres accessoires risquant d'occasionner des blessures ou de se casser.

L'hygiène des ongles des mains et des pieds est essentielle pour les mêmes raisons.

La pratique en salle se fait avec des chaussures dédiées. Il n'est pas possible d'utiliser les chaussures de l'extérieur.

Le Planning annuel :

L'année débute en septembre et termine en juin et ne compte pas les périodes de vacances scolaires et les jours fériés.

Cependant des cours pourront être proposés de manière occasionnelle pendant les vacances en fonction de la disponibilité des salles.

Signature avec mention Lu et approuvé

